



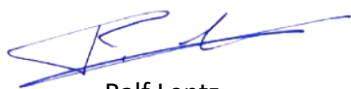
Strassen, le 9 septembre 2024

Communication du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (COSL) suite à la conférence de presse de la Fédération Luxembourgeoise de Tennis de Table (FLTT) du 3 septembre 2024

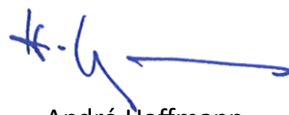
Le COSL a pris note des déclarations de la FLTT à son encontre lors de sa conférence de presse du 3 septembre 2024.

Privilégiant un échange constructif personnel avec la fédération sportive partenaire sur les points soulevés, le COSL n'y apportera pas de commentaires supplémentaires en amont de l'entrevue entre le COSL et la FLTT du 11 octobre 2024, date retenue d'un commun accord eu égard aux disponibilités des différents acteurs et intervenants.

Le COSL déplore que la FLTT se soit exprimée par voie de presse à l'égard du COSL sans attendre les conclusions de l'entrevue du 11 octobre, mais reste déterminé à œuvrer de concert avec la FLTT pour trouver des approches communes par rapport aux éléments soulevés.



Ralf Lentz
Secrétaire Général



André Hoffmann
Président

